



Le nouveau programme de formation continue du PNCR-C se nomme maintenant « Crédits d'éducation permanente du PNCR-C » et inclut des modifications concernant les exigences de certification en mesure et en atténuation du radon. Ces modifications visent à encourager les professionnels en radon canadiens à participer au développement et à la croissance de l'industrie du radon.

Crédits d'éducation permanente du PNCR-C

Les professionnels en radon doivent accumuler des crédits associés à plusieurs activités qui contribuent à la croissance de l'industrie du radon au Canada en interagissant avec le public et les autres professionnels en radon. Ces crédits doivent être renouvelés tous les 2 ans.

Exigences (voir l'exemple à la page 4) :

20 crédits tous les 2 ans

- 4 crédits doivent provenir de cours approuvés par le PNCR-C.
- 16 crédits doivent provenir d'au moins 2 des 4 catégories restantes.
- 10 crédits maximum peuvent provenir de la catégorie « Pratique ».

Cours approuvés par le PNCR-C

Cette catégorie comprend les cours que le PNCR-C a approuvés relativement aux crédits de pratique. Ces cours visent à encourager les professionnels en radon à s'instruire sur des sujets précis qui concernent le radon. Pour obtenir des crédits dans cette catégorie, vous devez fournir un certificat montrant que vous avez effectivement suivi les cours.

(Au moins 4 crédits doivent provenir de cette catégorie.)

1 h de cours = 1 crédit

AUTRES CATÉGORIES :


Information et sensibilisation sur le radon

Cette catégorie consiste en des activités durant lesquelles vous fournissez des informations sur le radon à la communauté. Ces activités visent à encourager les professionnels en radon à partager des informations sur le radon avec le public. Pour obtenir des crédits dans cette catégorie, vous devez fournir des précisions sur l'activité choisie, incluant sa date, son nom et son emplacement ainsi qu'une brève description de celle-ci et de votre participation.

1 h de participation = 1 crédit

Voici une liste d'activités possibles :

1. Dîners-conférences
2. Séances d'information à la communauté
3. Participation à des conférences
4. Ateliers
5. Séances d'information à des clients
6. Participation à des salons professionnels



Bureau administratif du PNCR-C
4 Donald McClintock Bay
Winnipeg, MB R2G 3N3
Tél. : 1 855 722-6777 info@c-nrpp.ca
fr.c-nrpp.ca



Perfectionnement professionnel

Cette catégorie consiste en des cours ou en des activités de perfectionnement qui fournissent des connaissances, des informations et des explications aux professionnels en radon. Pour obtenir des crédits dans cette catégorie, vous devez fournir une preuve selon laquelle vous avez réussi les cours que le fournisseur vous a présentés. **1 h de cours = 1 crédit**

Voici une liste de cours ou d'activités possibles :

1. Cours universitaires
2. Cours d'éducation permanente (EP) approuvés par le PNCR-C
3. Cours en ligne
4. Ateliers
5. Cours lors de conférences
6. Cours techniques
7. Participation à la recherche sur le radon

Participation au développement de l'industrie du radon

Cette catégorie consiste en des activités permettant de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie du radon au Canada. Pour obtenir des crédits dans cette catégorie, vous devez fournir des précisions sur l'activité choisie, incluant sa date, son nom et son emplacement ainsi qu'une brève description de celle-ci et de votre participation. **1 h de participation = 1 crédit**

Voici une liste d'activités possibles :

1. Comités de l'ACSTR
2. Conseil d'administration de l'ACSTR
3. Comité consultatif en matière de politique du PNCR-C
4. Groupes de travail sur le radon

Pratique

Cette catégorie inclut les travaux pratiques concernant le radon qui permettent aux propriétaires de maisons et de bâtiments de recevoir les services dont ils ont besoin. Elle vise à reconnaître aux professionnels le mérite de travailler dans le domaine du radon et à admettre le fait que d'œuvrer dans ce domaine leur permet d'accroître leurs connaissances et de développer leurs compétences. Les travaux doivent être directement associés au type de certification.

Pour obtenir des crédits dans cette catégorie, vous devez fournir des précisions sur les travaux effectués, incluant leur date, le nom de la ville ou de la municipalité où ils ont eu lieu et une description des services fournis.

1 travail de mesure = 1 crédit - Limite de 10 crédits de pratique par renouvellement
1 travail d'atténuation = 2 crédits

Bureau administratif du PNCR-C
4 Donald McClintock Bay
Winnipeg, MB R2G 3N3
Tél. : 1 855 722-6777 info@c-nrpp.ca
fr.c-nrpp.ca



Formulaire de renouvellement pour les crédits d'éducation permanente du PNCR-C

4 h doivent provenir des cours d'EP approuvés par le PNCR-C, 2 catégories doivent être incluses et 10 crédits maximum peuvent provenir de la catégorie « Pratique ».

Cours d'EP – Au moins 4 h de crédits sont requises			
Nombre de crédits	Nom ou description du cours	Date	Certificat joint (√)
Information et sensibilisation sur le radon ou participation à l'industrie du radon			
Nombre de crédits	Nom ou description de l'activité ou du cours et description de votre participation	Date	Emplacement
Perfectionnement professionnel – Les preuves doivent être jointes			
Nombre de crédits	Nom ou description du cours	Date	Certificat joint (√)
Crédits de pratique (limite de 10) – Les photos des travaux d'atténuation doivent être jointes			
Nombre de crédits	Description des services fournis	Date	Emplacement (ville ou municipalité et province)



EXEMPLE : Professionnel certifié en atténuation et en mesure du radon

Cours d'EP approuvés par le PNCR-C – Au moins 4 h de crédits sont requises			
Nombre de crédits	Nom ou description du cours	Date	Certificat joint (v)
2	AQ pour les professionnels en radon	3 mai 2014	✓
Information et sensibilisation sur le radon ou participation à l'industrie du radon			
Nombre de crédits	Nom ou description de l'activité ou du cours et description de votre participation	Date	Emplacement
1	Participation à un salon professionnel : présentation d'une conférence de 1 h sur le radon	10 novembre 2014	Ottawa (Ontario)
3	Participation à un salon professionnel : tenue d'un kiosque, et présentation d'informations au public et réponse à des questions sur le radon durant 3 h	10 novembre 2014	Ottawa (Ontario)
4	Participation à 4 réunions de comité de 1 h chacune sur les protocoles d'assurance de la qualité du PNCR-C	De septembre à novembre 2014	Conférence téléphonique
2	Participation à 2 réunions de 1 h chacune avec une association contre le cancer du poumon sur le groupe de travail provincial sur le radon	D'août à octobre 2015	Conférence téléphonique
Perfectionnement professionnel – Les preuves doivent être jointes			
Nombre de crédits	Nom ou description du cours	Date	Certificat joint (v)
2	Cours de 2 h sur le marketing	13 juin 2014	✓
Crédits de pratique (limite de 10)			
Nombre de crédits	Description des services fournis	Date	Emplacement (ville ou municipalité et province)
1	Mesure de radon dans une maison	12 sept 2014	Weyburn (Saskatchewan)
1	Mesure de radon dans une maison	12 oct 2014	Roland (Manitoba)
2	Atténuation : installation d'un système sous la dalle	20 nov 2014	Parry Sound (Ontario)
2	Atténuation : installation d'un système sous la membrane	26 nov 2014	Trois-Rivières (Québec)